

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 3 juin 2013 à 20h00.

Sont présents :      Patrick Morin                      Patrique Côté  
                                 Jasmin Michaud                      Jovette Taillefer  
                                 Ghislain Blais                      Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 6 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2013-100      Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2013-101      Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2013-102      Accepter les comptes du mois de mai 2013

La liste des comptes du mois de mai est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de mai au montant de 54,796.09\$ et en autorise le paiement.

Dépôt des indicateurs de gestion 2012 par la directrice générale

2013-103      Soumissions publiques – Asphalte

2 soumissions ont été reçues et ouvertes :

Les Pavages Laurentiens, Division de Sintra Inc. : 201 716,56\$;  
Les Pavages des Monts Inc. division Pavages Rimouski : 357 023,93\$.

Considérant que les 2 soumissions déposées sont conformes;

Considérant que tous les taux unitaires sont plus bas dans la soumission de Les Pavages Laurentiens, indépendamment des quantités;

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission la plus basse conforme, soit

celle de Les Pavages Laurentiens, Division de Sintra inc., au montant de 201 716,56\$ taxes incluses pour les travaux mentionnés au document d'appel d'offres.

2013-104 Description technique pour l'exclusion accordée par la CPTAQ

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter l'estimé des coûts de la firme d'arpenteurs Pelletier et Couillard, au montant de 775\$ plus taxes, pour la préparation d'une description technique des secteurs faisant l'objet de la demande d'exclusion accordée par la CPTAQ.

2013-105 Modification du règlement de zonage municipal – zone 116-M

Considérant qu'il s'agit de rétablir les usages qui étaient permis dans l'ancien règlement pour la zone correspondant à la zone 116-M du règlement actuel;

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien accepte de modifier le règlement de zonage # 2013-270 afin de permettre les mêmes usages dans la zone 116-M que ceux de la zone 105-M, sans frais pour les citoyens de la zone concernée, puisqu'il s'agit d'une erreur dans la conception du nouveau règlement.

2013-106 Modification de la programmation de travaux – taxe d'accise

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de soumettre une programmation de travaux révisée TECQ 2010-2013, comme suit :

**Rue du Ruisseau-Raphaël/avenue du Versant :**

2010-01 :	293\$
2011-02 :	8 198\$
2012-03 :	779\$
2013-04 :	120 000\$

**Route Centrale - ponceau:**

2012-05 :	20 618\$
2013-09 :	200 000\$

**5<sup>e</sup> Rang Est et Ouest, 6<sup>e</sup> Rang Est et Ouest et route Centrale :**

2011-06 :	21 715\$
2012-07 :	0\$
2013-08 :	125 580\$

**Total de la programmation : 497 183\$**

2013-107 Demande de subvention – budget discrétionnaire du député

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à M. Irvin Pelletier, député, un montant de 100 000\$ pour l'amélioration de son réseau routier local : remplacement du ponceau de la rivière Gamache sur la route Centrale considéré majeur et obligatoire pour la sécurité des usagers, ponceaux, fossés, gravier, accotement, dans les rangs 5 Est et Ouest et 6 Est et Ouest, routes

Centrale, Gosselin, Beaulieu, Gendreau, Ouellet, Dion, et les chemins des Bois-Francis, du Vingt-Quatre, du rang 2 Duquesne et de la Montagne Ronde.

2013-108 Travaux d'abaissement – route Dion

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Location PPC pour l'abaissement d'une butte dans la route Dion, au montant de 500\$ plus taxes.

2013-109 Remplacement d'une borne arrachée

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de l'arpenteur André Nolin au montant de 879.80\$, pour le remplacement d'une borne arrachée par la municipalité lors de travaux effectués dans le 5<sup>e</sup> Rang Est.

2013-110 Achat d'un tracteur-tondeuse - affectation de l'excédent accumulé non affecté

Des soumissions ont été demandées auprès de 3 entreprises pour la fourniture d'un tracteur-tondeuse commercial 42 pouces, taxes incluses :

P.Labonté & Fils : Cub Cadet	2 416.77\$
Atelier CSP : Husqvarna	2 873.22\$
Équitrac inc. : John Deere	3 238.84\$

Considérant la durée de garantie et la qualité de l'équipement ;

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat du tracteur-tondeuse John Deere chez Équitrac au coût de 3 238.84\$ taxes incluses et affecte un montant équivalent de l'excédent accumulé non affecté pour payer cet achat.

2013-111 Achat d'un oxymètre avec sonde LDO – affectation de la réserve égout

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un oxymètre avec sonde LDO chez John Meunier à un coût maximum de 2 050\$ plus taxes et affecte un montant équivalent de la réserve égout pour payer cet achat.

2013-112 Facture d'arpentage église – coûts partagés à 50%

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 814.35\$ équivalant à 50% de la facture des arpenteurs Pelletier & Couillard pour l'arpentage des terrains de la Fabrique, conformément à la résolution # 2012-200.

2013-113 Appui au projet d'embauche d'une ressource communautaire

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien appuie le projet d'embauche d'un agent communautaire pour les municipalités de St-Eugène-de-Ladrière et Saint-Valérien en affectant 1300\$ de l'enveloppe des projets

concertés du Pacte rural de la MRC de Rimouski-Neigette pour couvrir les frais de déplacement.

2013-114 Partenariat financier – agent communautaire et affectation de l’excédent accumulé non affecté

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l’unanimité que la municipalité de Saint-Valérien accepte de participer financièrement pour un montant de 2 392\$ afin de permettre l’embauche d’un agent communautaire et affecte un montant équivalent de l’excédent accumulé non affecté pour payer cette dépense.

2013-115 Crédit pour les familles

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l’unanimité d’autoriser un paiement de 100\$ à la Corporation des Sports et Loisirs pour rembourser le crédit accordé aux familles pour les activités parascolaires 2012-2013.

2013-116 Achat de blocs de béton

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l’unanimité d’autoriser l’achat de 16 blocs de béton au coût de 45\$ du bloc de 2500 lbs chez Béton Provincial, pour le chapiteau de la Fête au Village, à même le budget des activités d’investissement.

2013-117 Montant à rembourser – Plan de développement durable

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l’unanimité de rembourser un montant de 11,860.43\$ à la Corporation de développement pour le plan de développement durable, la municipalité ayant reçu la dernière tranche de la Fédération Canadienne des Municipalités.

Correspondance

2013-118 Radiation de taxes – propriété acquise par la vente pour taxes

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l’unanimité de radier un montant de 137.72\$ capital et intérêts pour la propriété acquise par la vente pour taxes 2011 par la municipalité de Saint-Valérien.

2013-119 Proclamation des journées de la Culture

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d’identité de la municipalité de Saint-Valérien et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s’épanouit d’abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Valérien a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

2013-120 Représentant – vente pour taxes

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme M. Ghislain Blais, conseiller, comme représentant de la municipalité de Saint-Valérien lors de la vente pour taxes le 13 juin 2013.

2013-121 Demande d'autorisation – marquage de routes

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser l'Association Rimouski Ville Cyclable à marquer les routes situées sur le territoire de Saint-Valérien, soit à l'intersection de la route Centrale et du 4<sup>e</sup> Rang Est, sans frais pour la Municipalité.

2013-122 Embauche d'une ressource humaine – Habitation DURABLE

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de confier le mandat pour l'adaptation du programme Victoriaville Habitation DURABLE à Mme Mylène Joncas, par le biais de la SADC, pour un montant de 3,000\$ versé à la Corporation de développement qui fera le lien entre la Municipalité et la chargée de projet, et autorise le maire, M. Robert Savoie, à signer le contrat, s'il y a lieu. Le montant de 3,000\$ sera pris à l'excédent accumulé non affecté et sera récupéré par le remboursement de TVQ prévu sur le coût d'investissement des terrains résidentiels de l'avenue du Versant.

2013-123 Réseau de surveillance volontaire des lacs

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 580\$ au Centre d'expertise et d'analyse environnementale du Québec pour une reprise des prélèvements d'eau du lac à Vaillancourt et du lac à la Truite, dans le cadre du Réseau de surveillance des lacs.

2013-124 Budget pour le terrain de jeux 2013

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 4,000\$ à la Corporation des Sports et Loisirs pour le terrain de jeux, déjà prévu au budget municipal.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 22h10 par Jasmin Michaud et acceptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Marie-Paule Cimon, dir. gén.

\_\_\_\_\_  
Robert Savoie, maire